

DECLARATION COMMUNE NO 0001, ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE GUINEENNE ET ORGANISATIONS SYNDICALES, PORTANT « SOUTIEN AUX ACTIONS DU SPPG

Le 05 Septembre 2021, le Colonel Mamady DOUMBOUYA, dans son discours de prise du pouvoir, a promis de garantir les libertés collectives et individuelles. Un discours qui a suscité l'adhésion de l'ensemble du peuple de Guinée. Après deux ans de gouvernance, nous assistons délibérément aux arrestations des hommes de médias, à la restriction de l'internet, au retrait des médias sur les bouquets Canal + et Startimes, à la perturbation des lignes téléphoniques, au brouillage des ondes de plusieurs médias, l'interdiction des manifestations pacifiques sur les voies publiques. Ce qui, de nos jours provoque la frustration, la déception et la colère des populations, entraînant la perturbation des relations et des communications humaines, la perte économique pour les entrepreneurs, créant la mise en congé techniques de plusieurs employés, entraînant la cherté de la vie, l'isolement de la Guinée sur la scène internationale....

Nous sommes réunis aujourd'hui pour soutenir une cause noble, un droit fondamental que nous tenons pour sacré, la liberté d'expression. Nous sommes ici pour nous dresser contre la censure des réseaux sociaux en Guinée et le musèlement de la presse, une réalité qui étouffe la voix du peuple et empêche une libre circulation des idées.

La censure, dans n'importe quel contexte, est un obstacle qui entrave notre capacité à s'exprimer librement, à partager nos pensées et nos opinions et à participer à une communication mondiale transparente et accessible. Lorsque la censure frappe les réseaux sociaux, elle frappe au cœur de notre époque numérique, une époque où ces

plateformes sont devenues un espace indispensable permettant de générer des gains, un terrain de jeu pour le partage d'informations et d'expression des idées. En Guinée, cette censure des réseaux sociaux est plus qu'un affront à notre droit à la liberté d'expression. C'est un affront à la démocratie, empêchant la libre circulation des informations, et donc entravant la capacité du peuple à prendre des décisions éclairées. Une démocratie ne peut prospérer sans une population bien informée, sans une population qui a le droit de partager ses idées sans crainte de représailles.

À travers cette communication nous voulons que le monde entier soit conscient de ce qui se passe en Guinée. C'est en unissant nos voix que nous pourrions être entendus, que nous pourrions faire pression sur les dirigeants politiques pour qu'ils fassent les changements nécessaires, respectant ainsi nos droits fondamentaux. En tant que citoyens du monde, connectés par les réseaux sociaux, nous avons le droit d'exprimer nos opinions, de discuter librement, et de participer activement à la formation de nos sociétés. Aucun gouvernement, aucune autorité, ne devrait avoir le droit de restreindre cette liberté.

Conformément à la charte de la transition, rédigée unilatéralement par le CNRD qui stipule à son chapitre 4, article 8 « les libertés et les droits fondamentaux sont reconnus et leur exercice est garanti aux citoyens dans les conditions et les formes prévues par la loi. Aucune situation d'exception ou 3 d'urgence ne doit justifier les violations des droits humains » fin de citation.

Ce qui est encore plus révoltant et inadmissible, c'est le fait qu'un ministre de la République, ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, de surcroît porte-parole du gouvernement, s'est amusé à dire que l'internet n'est pas un droit. Nous rappelons que le droit d'accès à l'internet et à l'information sont les droits fondamentaux, reconnus par les textes juridiques aussi bien nationaux et internationaux. Donc la Guinée ne

doit pas faire exception. Vu tous ces constats malheureux, nous avons décidé ce qui suit :

❖ Apporter infailliblement notre soutien au mot d'ordre de manifestation dénommée « Déferlement humain sur Conakry » du Syndicat des professionnels de la presse de Guinée SPPG, prévu le 18 janvier 2024, et

❖ Appeler le peuple de Guinée, à se mobiliser massivement pour accompagner ces actions citoyennes et salvatrices en vue de rétablir l'internet et les médias.

En tout état de cause, nous exhortons la population guinéenne à plus de mobilisation dans les jours à venir jusqu'à l'aboutissement de nos droits. Après cette manifestation annoncée par le SPPG, plusieurs autres actions seront planifiées pour faire fléchir le département en charge des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, l'autorité de régulation des postes et télécommunications ARPT ainsi que la Haute autorité de la communication HAC.

LIBEREZ INTERNET

LIBEREZ LES MEDIAS

QUE DIEU BENISSE LA GUINEE ET LES GUINEENS

Conakry le 15 janvier 2024